



VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'instruction comptable M49 applicable au service public à caractère industriel et commercial ;

VU le contexte et les orientations générales pour 2025 ;

VU le projet de débat d'orientations budgétaires 2025 du budget eau potable ;

OUI la présentation du DOB 2025 et le débat sur ce document d'orientations ;

CONSIDERANT la nécessité de prendre acte de la présentation du débat d'orientations budgétaires ;

*Le Comité prend acte de la présentation du débat d'orientations budgétaires 2025 pour la compétence eau potable.*



A handwritten signature in black ink, appearing to read "Malardeau", with a long horizontal stroke extending to the right.

Fait à Ablis, le 25 novembre 2024

Le Président : *Jean-Pierre MALARDEAU*